



ÉLECTIONS AUX COMITÉS TECHNIQUES

23 juin 2016

AGENTS TERRITORIAUX

CHER (E) COLLÈGUE:

L'ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE EST UN ENJEU CAPITAL.
VOUS CHOISIREZ POUR LES DEUX ANNÉES À VENIR CELLES ET CEUX QUI VONT VOUS REPRÉSENTER ET DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ.

LE C.T. EST UN LIEU PRIVILEGIÉ DU DIALOGUE SOCIAL DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET CENTRES DE GESTION POUR TOUT CE QUI RELÈVE NOTAMMENT :

- de l'organisation des services locaux et intercommunalité (schéma de mutualisation des services)
- du fonctionnement des services,
- de l'évolution des administrations ayant un impact sur les personnels,
- des orientations relatives aux transferts des compétences,
- des orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition,
- de la formation, du plan de formation, de l'insertion et de la promotion de l'égalité professionnelle
- de la protection sociale complémentaire, de l'action sociale,
- du ratio d'avancement de grade,
- des critères d'appréciation de la valeur professionnelle,
- de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail,
- des créations et suppressions de postes,
- de la lutte contre les discriminations,
- du bilan social

**VOTRE VOIX SERA LA NÔTRE
NOTRE VOIX SERA LA VÔTRE**

POUR LE JEUDI 23 JUIN 2016

A L'URNE (AGENTS DU SIÈGE) ET PAR CORRESPONDANCE (AGENTS LYCÉES ET PORTS)

**VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIÈRE**



ÉLECTIONS AUX COMITÉS TECHNIQUES

23 juin 2016

FORCE OUVRIÈRE est la seule organisation syndicale libre et indépendante.

QUEL QUE SOIT VOTRE STATUT, TITULAIRES, STAGIAIRES, ET NON TITULAIRES, la liste présentée par FORCE OUVRIÈRE est composée d'agents territoriaux, comme vous, qui ont à cœur de défendre vos intérêts. Ils sont prêts à s'engager dans le seul objectif d'améliorer vos conditions de travail, votre déroulement de carrière, votre formation POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ.

FORCE OUVRIÈRE REVENDIQUE :

- Une protection sociale complémentaire pour tous avec une participation importante de l'employeur,
- Une amélioration du dispositif de l'action sociale pour tous les agents,
- Des ratios d'avancement de grade à 100%,
- Une carrière valorisante et attractive,
- Un plan de formation qui prenne en compte vos souhaits,
- Des effectifs en nombre suffisant pour un service public de qualité,
- L'intégration des emplois précaires

AU NIVEAU NATIONAL FORCE OUVRIÈRE POURSUIT LA REVENDICATION POUR :

- Le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat par l'attribution de 50 points d'indice, soit 230€ supplémentaires et l'augmentation de 8% de la valeur du point d'indice,
- La suppression des seuils démographiques et des quotas,
- Le rétablissement d'une formation initiale de qualité pour tous les agents,
- La prise en compte de l'intégralité des primes et indemnités dans le calcul de traitements soumis à pension (CNRACL),
- Un socle d'action sociale pour tous les agents avec la possibilité de conserver des dispositions locales plus favorables,
- Un taux minimum de prise en charge par employeur de la complémentaire santé et maintien de salaire.

**VOTRE VOIX COMPTERA
POUR DÉSIGNER VOS REPRÉSENTANTS
AU COMITÉ D'HYGIÈNE ET
SÉCURITÉ – CONDITIONS DE TRAVAIL**

ATTENTION : il n'y aura qu'un seul tour à ce scrutin